

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Wallonie.

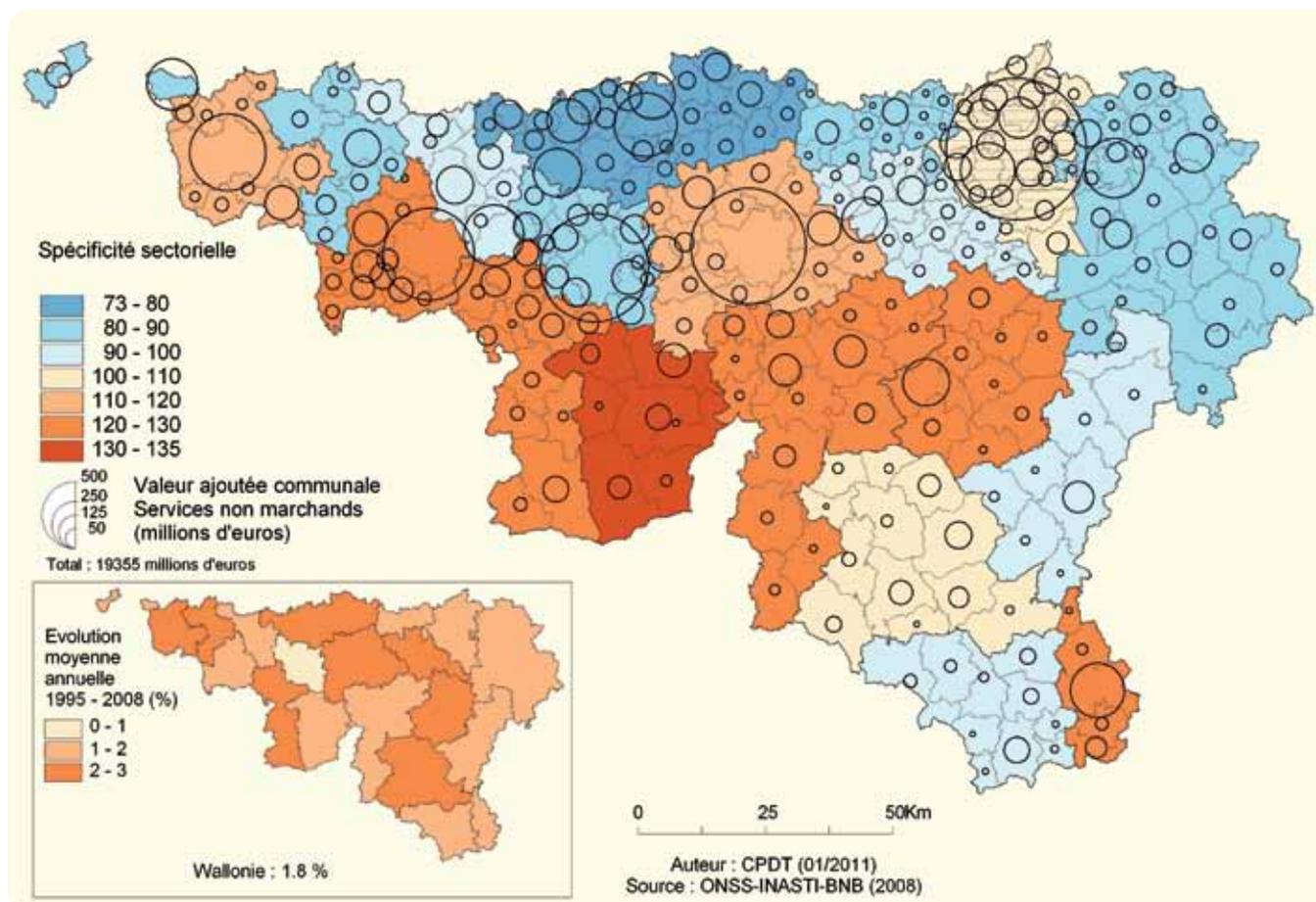
La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Wallonie en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur des services non marchands (l'administration, la santé et l'éducation, qui ne relèvent pas nécessairement entièrement du secteur réellement non marchand) représente 26,9 % de l'économie wallonne en 2008.

En pourcentage de l'économie locale et en spécificité, le secteur des services non marchands apparaît le plus représentatif là où les déficits de l'économie marchande sont les plus marqués, à savoir dans les régions de vieille industrialisation qui connaissent les problèmes de reconversion les plus (...)

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Wallonie (2008).



Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Wallonie.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Wallonie en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur des services non marchands (l'administration, la santé et l'éducation, qui ne relèvent pas nécessairement entièrement du secteur réellement non marchand) représente 26,9 % de l'économie wallonne en 2008.

En pourcentage de l'économie locale et en spécificité, le secteur des services non marchands apparaît le plus représentatif là où les déficits de l'économie marchande sont les plus marqués, à savoir dans les régions de vieille industrialisation qui connaissent les problèmes de reconversion les plus aigus ou les zones rurales enclavées.

En outre, la distribution spatiale suit la même logique que la plupart des services marchands : les services

de base, tels que l'enseignement primaire, les services médicaux de base ou l'administration locale, sont proportionnels à la population, tandis que les autres services plus spécifiques ont une répartition qui traduit la hiérarchie urbaine. La haute administration est caractéristique de Namur. Les pôles universitaires ont des localisations spécifiques, soit des grandes villes (Liège), soit des villes moyennes spécialisées (Louvain-la-Neuve), soit encore des métropoles ou des villes régionales qui ont profité de la décentralisation et du renforcement d'institutions universitaires incomplètes de taille modeste durant les années 1960 et 1970 (Mons, Namur, etc.).

La géographie de la croissance des services non marchands traduit pour une large part celles de la démographie (dans le Brabant wallon par exemple). Elle peut également être interprétée comme un rattrapage des retards dans certaines régions périphériques (dans la botte du Hainaut ou en Ardenne). C'est évidemment Namur qui emporte la palme de la croissance avec l'implantation des administrations centrales de la Région wallonne.

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Wallonie.

Niveau spatial :

Communes.

Arrondissements

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée

du secteur services non marchands a été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :

Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Wallonie.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008

Statistiques :

Poids du secteur services non marchands : 26,9 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 19 355 millions d'euros
- Valeur minimum : 189 millions d'euros
- Valeur maximum : 3 973 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 73
- Valeur maximum : 135

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : 1,8 %
- Valeur minimum : 0,9 %
- Valeur maximum : 2,5 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vandermotten
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Wallonie.

Valeur ajoutée du secteur des services non marchands en Wallonie (2008).

